

Adresse des citoyens de Germersheim, qui annoncent qu'ils se sont réunis en Société populaire et félicitent la Convention, lors de la séance du 27 prairial an II (15 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des citoyens de Germersheim, qui annoncent qu'ils se sont réunis en Société populaire et félicitent la Convention, lors de la séance du 27 prairial an II (15 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 626-627;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14745_t1_0626_0000_14

Fichier pdf généré le 30/03/2022

6

La société populaire de Mont-Unité, ci-devant St-Gaudens, département de la Haute-Garonne, applaudit à l'énergique sollicitude de la Convention nationale qui a fait tomber la tête de tant de conspirateurs, félicite la France entière de ce que le génie de la liberté prend un soin particulier d'écarter les coups que la tyrannie dirige contre les hommes vertueux.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Mont-Unité, 13 prair. II] (2)

« Représentans,

Nous bénissons votre énergique sollicitude qui a fait tomber la tête de tant de conspirateurs, nous manifestons la joie que nous a inspiré votre sage décret sur l'établissement des fêtes nationales; nous rendions grâces à l'Être Suprême dont vous proclamés l'existence et qui préside à la sagesse de vos délibérations; au succès de nos armes; et au maintien de la République, lors que tout à coup nous avons été saisi d'horreur et d'indignation, en apprenant la nouvelle conspiration dirigée contre la Représentation Nationale, en la personne de Robespierre et Collot d'herbois, deux des plus zélés défenseurs des droits du peuple. Quels sont donc ces monstres qui dirigent ainsi des mains scélérates? Dans quels antres se cachent-ils pour pouvoir se soustraire à la foudre nationale! Qu'ils tremblent! Le peuple français les connaît, et sa juste indignation sera la règle de leur supplice, ou bien, si nous ne pouvions les dévoiler, le génie qui veille sans cesse sur le sort des français, ne peut manquer de les frapper. Représentans, la scéleratesse de nos infâmes ennemis est à son comble. Ils touchent à leur dernière heure, leurs nouvelles entreprises sont les convulsions de leur agonie: poursuivez-les, réduisez les au néant: Le peuple français est debout, il veillera sans cesse à votre surêté, il secondera vos efforts, et vous aurez bien mérité de la Patrie et de l'humanité. Nous vous félicitons, nous félicitons la France entière, nous nous félicitons nous-mêmes, de ce que le génie de la liberté prend un soin particulier d'écarter les coups que la tyrannie dirige contre les hommes vertueux.

Vive la République! Vive la Montagne!
Périssent les tyrans et les traîtres ».

[3 signatures illisibles].

7

La municipalité de Millau, département de l'Aveyron, témoigne sa reconnaissance à la Convention nationale sur ses travaux, l'invite à rester à son poste jusqu'à ce qu'elle ait consolidé le bonheur du peuple.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

(1) P.V., XXXIX, 298. Bⁿ, 29 prair.

(2) C 306, pl. 1165, p. 9.

(3) P.V., XXXIX, 299. Bⁿ, 29 prair.

[Millau, s.d.] (1).

« Législateurs,

Vos immortels travaux nous ont pénétrés d'admiration et de reconnaissance. L'histoire de notre révolution est non seulement digne de faire époque, mais encore d'éclipser tout ce qu'on raconte de merveilleux en faveur des peuples libres. Quelle nation pourra se mettre en parallèle avec la nôtre! Sages et vertueux pilotes, vous la conduirez au port; l'Eternel la protège comme vous protégez la vertu.

Nous vous invitons de rester à votre poste jusqu'à ce que vous aurez consommé l'œuvre de notre salut.

Pères du peuple, soyez convaincus que l'exécution de vos lois ne souffrira aucun retard parmi nous, et que nous sommes depuis longtemps à la hauteur des circonstances. C'est la preuve certaine que nous vous donnons de notre attachement à la République que nous voulons maintenir.

Le danger qu'ont couru les jours de Robespierre et de Collot d'Herbois, ces intrépides défenseurs des droits des peuples, est parvenu jusqu'à nous, nous en avons été pénétrés d'indignation et de douleur. Leurs vertus et leur courage animent la rage de nos ennemis. C'est par la perfidie et l'assassinat qu'ils voulaient anéantir nos représentans; mais l'Être Suprême, qui nous les a conservés, nous donne une preuve de son amour pour nos législateurs ».

TAPON (maire), BROUILLET, CABANTONG, Jean
CARRIÈRE, FORQUE [et 2 signatures illisibles].

8

La société populaire de Vienne (2) écrit qu'elle regarde l'entrée de Turin comme prochaine; et, pour enflammer s'il se peut, de plus en plus l'enthousiasme guerrier de nos républicains, cette société vient d'arrêter qu'elle fera don, au premier qui entrera dans la capitale du tyran Sarde, d'une épée fabriquée dans ses murs, avec cette inscription: *La société populaire de Vienne, au courage républicain.*

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité d'instruction publique (3).

9

Des citoyens faisant partie de la garnison et du camp de Germersheim (4), écrivent qu'ils viennent de se réunir en société populaire, et qu'ils offrent leur premier hommage à la Convention nationale, en la félicitant sur ses travaux; ils l'invitent à continuer d'écraser les factions du dedans, et à conduire avec sagesse et vigueur le bras qui doit frapper le despotisme.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (5).

(1) C 305, pl. 1151, p. 6.

(2) Isère.

(3) P.V., XXXIX, 299.

(4) Palatinat.

(5) P.V., XXXIX, 299. J. Sablier, n° 1380; Mon., XX, 751; J. Fr., n° 629; Audit. nat., n° 632 (sic pour 633); Bⁿ, 28 prair. (1^{er} suppl^t).

Nos braves frères, formant la garnison de Germersheim, ont entendu, disent-ils, le mot d'ordre de la tyrannie. Tous ces forfaits n'ont qu'un but : c'est la dissolution de la représentation nationale. Le point de ralliement de tous les vrais amis de la liberté, le centre autour duquel doit se mouvoir toute la machine politique, c'est la représentation nationale.

Restez donc à votre poste, s'écrient-ils, puisque les rois ont intérêt à vous le faire quitter, vous tenez en vos mains le fil de nos destinées, soyez toujours fidèles à vos devoirs; tant qu'il vous restera quelque chose à faire vous en serez comptables à l'Eternel, à nous et à la postérité... Ecrasez toutes les factions du dedans et conduisez toujours avec sagesse et vigueur le bras qui doit frapper le despotisme au dehors. Pour nous, nous veillerons ici pour démasquer les intrigans et les traîtres, pour dénoncer tous les lâches et pour combattre et vaincre les mercenaires de la Prusse et les valets de l'Autriche. Notre récompense à tous, le prix de notre sang, de nos travaux et de nos sacrifices, sera la liberté (1).

10

La commission des revenus nationaux envoie le tableau du produit de la fabrication des espèces de cuivre, et de métal de cloches depuis le 1^{er} janvier 1793 (vieux style) jusqu'au 10 prairial; le total s'élève à 5,129,689 liv. 6 s.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des finances (2).

11

L'agent national du district de Neuville, département du Loiret, annonce qu'une partie des biens d'émigrés, estimée 12,120 livres, a été vendue 28,650 livres; il fait hommage à la Convention d'un hymne qu'il a composé il y a environ dix ans.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (3).

12

La société populaire de Chambéry (4) engage la Convention nationale à continuer ses travaux avec la même énergie et la même activité. « L'homme vertueux, dit-elle, ne craint la mort, parce qu'elle conduit à l'immortalité; par tout vous trouverez de nouveaux Geffroy; nos efforts seront toujours réunis aux vôtres pour écraser à-la-fois les tyrans et les traîtres ». La même société envoie copie de son adresse aux Piémontais.

- (1) M.U., XLI, 9.
 (2) P.V., XXXIX, 299. Bⁿ, 27 prair.; J. Fr., n° 629; J. Sablier, n° 1380; Débats, n° 634, p. 426; J. S.-Culottes, n° 487.
 (3) P.V., XXXIX, 300. Bⁿ, 28 prair. (1^{er} suppl^t).
 (4) Mont-Blanc.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (1).

La société de Chambéry transmet une adresse aux habitans du Piémont, écrite en français, et traduite en italien. Si l'antique valeur de leurs aïeux n'est pas morte dans les cœurs des habitans de l'Italie, comment la postérité de Brutus et de Scévola pourrait-elle être insensible au tableau de la gloire des armes et des vertus des Français, et des crimes des tyrans, qui pèsent sur une terre consacrée par les mânes et par les cendres de tant de héros ?

Quelle que soit l'heure du réveil des peuples, il faudra bien qu'elle sonne; elle sera la dernière des oppresseurs du monde (2).

13

François Walter (de Strasbourg) présente à la Convention nationale le premier cahier colorié des principales plantes officinales qu'il cultive dans le jardin de l'hôpital militaire de la Montagne à Strasbourg.

Mention honorable, et renvoi aux comités d'instruction publique et d'agriculture (3).

RHULL profite de cette occasion pour dire que, quoiqu'il y eût dans le département du Bas-Rhin une infinité de mauvais citoyens, et quoique la langue allemande fût peu harmonieuse, (comme on s'est plu à l'imprimer dans un rapport sur l'unité de la langue française), les cœurs étoient toujours en harmonie avec la liberté et l'égalité. *Applaudi* (4).

14

Le comité de surveillance de Gannat, département de l'Allier, envoie, sous l'adresse du représentant du peuple Vernerey, une caisse renfermant 189 marcs 7 onces d'argenterie provenant des ci-devant églises et des condamnés; plus, 2848 liv. 16 s. en numéraire, et 3 marcs de galon en or.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi à la commission des domaines nationaux pour faire retirer la caisse et vérifier les objets (5).

15

Le général Hanriot fait passer à la Convention nationale 270 liv. 10 s. offerts, pour subvenir aux frais de la guerre, par les compagnies

(1) P.V., XXXIX, 300. Bⁿ, 28 prair. (1^{er} suppl^t) et 29 prair.; J. Fr., n° 629.

(2) M.U., XLI, 9.

(3) P.V., XXXIX, 300. Bⁿ, 3 mess. (1^{er} suppl^t); M.U., XL, 423; J. Sablier, n° 1380; C. Univ., 28 prair.; Rép., n° 178.

(4) Mess. soir, n° 666; C. Eg., n° 666; Audit. nat., n° 630.

(5) P.V., XXXIX, 301. Bⁿ, 3 mess. (1^{er} suppl^t); J. Sablier, n° 1380; J. Fr., n° 629.